

EPI Pro + ePPEcentre = la combinaison gagnante !

Grâce à une expérience de plus de 30 ans dans le domaine des EPI contre les chutes, vos équipements sont inspectés de manière professionnelle, en conformité avec la réglementation en vigueur et les recommandations des fabricants. La plateforme web spécialisée ePPEcentre© permet de faciliter et d'optimiser la gestion de votre parc EPI. [En savoir plus sur ePPEcentre©](#)

Trois options forfaitaires pour répondre au mieux à vos besoins

La prestation est facturée au **tarif horaire de 110.00 CHF**. Chaque contrôle périodique doit être documenté et référencé. Pour ce faire vous pouvez souscrire un abonnement EPI Pro selon l'une des options forfaitaires ci-dessous.

Parc de 25 produits maximum	Options obligatoires pour un parc de plus de 25 produits	
Abonnement Light 30.00 CHF pour 12 mois	Abonnement Standard 60.00 CHF pour 12 mois	Abonnement Premium 85.00 CHF pour 12 mois
Prestations incluses - Quantité de produits limitée à 25 unités - Les données de vos produits sont enregistrées dans un multi-parc sur la plateforme sécurisée ePPEcentre - Vous recevez le rapport d'inspection par mail et une attestation datée et signée - Vos fichiers sont archivés afin de garantir le suivi de votre parc EPI - Vous recevez un rappel 6 à 8 semaines avant l'échéance de la prochaine inspection annuelle obligatoire	Prestations incluses - Quantité de produits illimitée - Les données de vos produits sont enregistrées dans un parc dédié sur la plateforme sécurisée ePPEcentre - Vous recevez le rapport d'inspection par mail et une attestation datée et signée - Vos fichiers sont archivés afin de garantir le suivi de votre parc EPI - Vous recevez un rappel 6 à 8 semaines avant l'échéance de la prochaine inspection annuelle obligatoire - Vous recevez par mail un transfert des alertes sécurité des fabricants qui concernent le contenu de votre parc EPI	Prestations incluses - Quantité de produits illimitée - Les données de vos produits sont enregistrées dans un parc dédié sur la plateforme sécurisée ePPEcentre - Vous obtenez un accès utilisateur sécurisé à votre parc, avec statut de lecteur - Vous recevez le rapport d'inspection par mail et une attestation datée et signée - Vous pouvez visualiser en tout temps les détails de vos équipements, les durées de vie, les dates d'expiration et les échéances d'inspection - Vous pouvez exporter vos listes de produits au format Excel ou PDF - Vous recevez un rappel 6 à 8 semaines avant l'échéance de la prochaine inspection annuelle obligatoire - Vous recevez par mail un transfert des alertes sécurité des fabricants qui concernent le contenu de votre parc EPI
Prestations gratuites sur demande Recommandations et conseils sur la maintenance et l'entretien des EPI	Prestations gratuites sur demande - Recommandations et conseils sur la maintenance et l'entretien des EPI - Conseils pour l'achat de nouveaux équipements - Envoi d'une demande d'offre auprès d'un revendeur	Prestations gratuites sur demande - Recommandations et conseils sur la maintenance et l'entretien des EPI - Conseils sur l'utilisation des EPI et des systèmes de travail - Conseils pour l'achat de nouveaux équipements - Envoi d'une demande d'offre auprès d'un revendeur
Validité et conditions - Abonnement renouvelable de 12 mois en 12 mois, conditionné à la commande d'inspection annuelle de vos EPI - Délai d'annulation et de renouvellement : par mail 30 jours avant l'échéance - Le forfait est facturé en sus de la prestation d'inspection		
Forfait déplacements Forfait de base aller-retour dans vos locaux : 100.00 CHF, multiplié par un coefficient selon la localisation		
Si vous n'optez pour aucun de ces 3 abonnements, nous effectuerons l'inspection sans établir aucune documentation		